



Communiqué de presse du Conseil provincial du 24.01.2017

Le Conseil provincial du Hainaut s'est réuni en séance publique ce mardi 24 janvier 2017. Il a principalement répondu à deux questions liées à l'actualité :

- l'une posée par le Chef de groupe Ecolo, Philippe Cornet, à propos des mandats exercés par les Conseillers provinciaux et leurs rémunérations ;
- l'autre émanant du Conseiller MR, Armand Boite, et portant sur l'état d'avancement du plan NAQIA de prévention des inondations, notamment dans la commune de Celles.

Pas de « système Publifin » à la Province de Hainaut

Répondant au questionnement Ecolo à ce propos, le Président du Collège provincial Serge Hustache, s'est voulu rassurant.

« La Province de Hainaut, bien qu'elle soit présente de manière minime dans plusieurs intercommunales, n'en contrôle aucune et n'a pas une participation au capital d'une ampleur qui serait comparable à ce que la Province de Liège a dans Nethys et ses filiales ».

Le représentant du Collège provincial a profité de la séance pour remettre aux Conseillers une liste des structures dans lesquelles la Province est investie.

« Je ne peux me prononcer que sur les mandats relevant du Conseil provincial » a précisé Serge Hustache, en rappelant que la Province de Hainaut a mis en place un système d'audit interne parfaitement indépendant. Sur cette base, les mandats exercés dans les ASBL paraprovinciales apparaissent comme remplis dans le respect des règles légales. Les ASBL elles-mêmes font l'objet d'une vérification annuelle dans le cadre d'un contrat de gestion.

Avec prudence, Serge Hustache en a, néanmoins, appelé à la vigilance et au sens des responsabilités de tous les élus provinciaux : *« Il est dans le rôle de chaque administrateur de poser les questions qu'ils souhaitent »*

Inondations : solutions en vue pour Celles

La commune de Celles est particulièrement exposée aux inondations et à leurs conséquences. C'est pourquoi, au même titre que Tournai, Seneffe ou Colfontaine, elle figure parmi les dossiers étudiés dans le cadre du plan NAQIA visant à étudier les bassins hydrographiques et à mettre en œuvre des bassins ou zones d'immersion visant à éviter au maximum les crues.

En ce qui concerne Celles dont le centre et celui de Molenbaix, sont régulièrement inondés par le Rieu de la L'Haye, le Député provincial Gérald Moortgat a annoncé la proposition prochaine d'une solution au Collège provincial.

Cette solution est l'aménagement :

- d'une zone de retenue d'un volume de 100.000 m³ à cheval sur les communes de Mont-St-Aubert et Molenbaix (Rieu Billemont) ;
- de zones de rétention sur le Grand Clairieux à Molenbaix ;
- d'une zone d'expansion des crues de 200.000 m³ sur le Rieu de la L'Haye à Celles.

Menés en adéquation avec la poursuite des activités agricoles, ces travaux pourraient être engagés dès 2018.

Dans un autre domaine, le Député provincial Gérald Moortgat a également souligné, à la tribune, le rôle important joué par la Province dans l'organisation de la Foire agricole de Tournai dont elle exerce la présidence. Avec 15.000 visiteurs attendus les 4 et 5 février 2017, elle se positionne comme le 2^e événement agricole wallon juste derrière Libramont.

Preuve de la place que prend la Province dans l'éco-développement territorial et la promotion des filières courtes.